



ARRÊTÉ D'ANNULATION N° AN02320190515603

Le (la) président(e) du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale,

Vu la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment les articles 12, 13, 14, 23 et 41.

Vu les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégorie A,B,C transmises par les collectivités et les établissements énumérés à l'article 2 de la loi du 26 janvier 1984 précitée, au Centre de gestion dans le ressort duquel ils se trouvent,

ARRÊTE

Article 1 :

Les déclarations de création et de vacances d'emploi de catégorie A,B et C sont arrêtées conformément au document ci-annexé qui comporte 2 déclarations annulées

Article 2 :

Ampliation du présent arrêté est adressé à Monsieur le préfet de Creuse

Transmis

Au représentant de l'état

La description des postes à pourvoir est consultable sur le site <http://www.emploi-territorial.fr> rubrique «Publicité des arrêtés»

Fait à GUERET le 15 mai 2019

Visé Le : 20 mai 2019

Monsieur Didier BARDET
Président du Centre de Gestion de la Creuse

Le Centre de Gestion assure la publicité par affichage dans ses locaux pendant les horaires d'ouverture

N° de déclaration	Grade	Intitulé du poste	Motif d'annulation	Temps de travail	Collectivité	Poste à pourvoir le	N° du précédent arrêté
V02319049146001	Secrétaire de mairie	Secrétaire de mairie Plus de détail	Le grade ne convient pas	Temps complet	COMMUNE DE SAINT LAURENT 23000 SAINT LAURENT	01/07/2019	02320190502352
V02319049174001	Secrétaire de mairie	Secrétaire de mairie Plus de détail	Le grade ne convient pas	Temps complet	COMMUNE DE SAINT LAURENT 23000 SAINT LAURENT	01/07/2019	02320190502352